



Mairie de Montfaucon

14, rue des Fontaines
25660 MONTEFAUCON
03 81 81 45 71

mairie.montfaucon@wanadoo.fr
www.montfaucon25.fr

COMPTE RENDU – SYNTHÈSE DE LA SÉANCE du jeudi 5 septembre 2019 à 20h

Le Conseil Municipal s'est réuni, en mairie, salle du conseil municipal, le jeudi 5 septembre 2019 à 20h, sur convocation régulière et sous la présidence de Monsieur Pierre CONTOZ.

Monsieur le Maire ouvre la séance et procède à l'appel des membres.

Sont présents :

Messieurs : Pierre CONTOZ, François BERTHET-TISSOT, Michel CARTERON, Cyril DELITOT, Guy LAITHIER, Alain RICHARD, Jacques TONNERRE à partir du point IV - 1, Hervé TOURNOUX

Mesdames : Frédérique BICHET BRAILLARD à partir du point IV - 1, Dominique GRISOT à partir du point IV – 1, Christine MOLLIER, Corinne PETER, Géraldine VALLOT VUITTON à partir du point IV - 1

Absents excusés :

Catherine ALLIMANN

Stéphanie BOITEUX donne procuration à Alain RICHARD

Frédérique BICHET BRAILLARD jusqu'au point III

Renaud GAUDILLÈRE donne procuration à Géraldine VALLOT VUITTON

Dominique GRISOT jusqu'au point III

Françoise JOURNOT

Jacques TONNERRE jusqu'au point III

Géraldine VALLOT VUITTON jusqu'au point III

Absent :

Nicolas-Alessandro SAURET

1 – DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Monsieur le Maire propose Cyril DELITOT comme secrétaire de séance.

Approuvé à l'unanimité.

2 – ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

A l'ordre du jour présenté, sont ajoutées des affaires de Patrimoine :

- Information concernant le château et le chantier d'automne
- Rappel concernant la manifestation de présentation du tableau restauré à l'église

Ainsi complété, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 16 juillet 2019

N'ayant pas été adressé aux conseillers municipaux, l'approbation du compte rendu de la séance du 16 juillet 2019 est reportée à la prochaine réunion.

4 – AFFAIRE DE VOIRIES, RESEAUX et BATIMENTS

◇ **Evolution de la salle d'accueil : situation et diagnostic amiante** : Hervé TOURNOUX, Adjoint, rappelle :

- la mission AMO du service bâtiment de GBM.
- Les propositions d'évolution apportées par les associations.
- Le diagnostic « amiante »
- La consultation d'un bureau d'études pour le diagnostic énergétique

Des échanges ont lieu sur les intentions communales afin d'établir un dossier de préfaisabilité.

Adopté à l'unanimité.

5 - AFFAIRES SCOLAIRES, SOCIALES ET ASSOCIATIVES

◇ **Périscolaire et rythmes scolaires – TAP du jeudi après-midi** : Corinne PETER, Adjointe expose :

- La reprise du service périscolaire dans de bonnes conditions avec une nette augmentation des effectifs
- Convention avec la MFR de Morre pour la mise à disposition de stagiaires et partenariat pour 3 activités TAP
- TAP du jeudi après-midi et signature de conventions avec deux intervenants extérieurs :
 - ✓ Valérie DECOL pour les arts plastiques
 - ✓ Emmanuelle RANGUIN pour les activités cirques.

Adopté à l'unanimité.

◇ **Renouvellement Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF**. Corinne PETER expose que le CEJ sera renouvelé pour 4 ans aux conditions actuelles.

A l'unanimité le Maire est autorisé à signer ce nouveau contrat.

◇ **Bilan des activités périscolaire de l'été 2019 et organisation de la Ruche d'automne.**

Corinne PETER, Adjointe présente :

- le bilan de :
 - ✓ Ruche d'été : 5 semaines d'ouverture au total. La fréquentation atteste de la pertinence du nouveau créneau ouvert lors de la semaine précédant la rentrée scolaire.
 - ✓ Chantiers jeunes : 15 inscrits – excellente ambiance dans le groupe et remarquable travail effectué
 - ✓ Camp ados : 10 ados sont partis à Bellecin. Ils sont revenus enchantés.
- Ruche d'automne. Elle se déroulera du 21 au 25 octobre 2019, aux mêmes horaires, formules et tarifs qu'en été 2019.

Adopté à l'unanimité.

◇ **Aide à immersion d'une étudiante à l'étranger** : Romane GIRARD effectue un stage de 4.5 mois à Phnom Penh pour la scolarisation des enfants des banlieues. **A l'unanimité, le conseil municipal lui attribue une aide de 250 €.**

6 – AFFAIRE DE PERSONNELS

◇ **Rentrée scolaire 2019 / 2020** : Corinne PETER, Adjointe propose :

- Interventions des bénévoles. Sont volontaires : Christine CONTOZ - Françoise JOURNOT – Elisabeth LAITHIER – Jean-Claude QUEUCHE - Marie-Odile FIGON (pour les seuls TAP du jeudi) et Michèle VUILLEMOT.

A l'unanimité, le conseil municipal les remercie pour l'aide qu'ils apportent et autorise le Maire à signer les conventions.

- Recrutement supplémentaire : Compte tenu du besoin pour les TAP du jeudi après-midi, Léa JUILLET, étudiante et dont l'emploi du temps le permet, est recrutée par vacation du 1^{er} septembre au 20 décembre 2019. **Adopté à l'unanimité.**

◇ **Recrutement pour ménage au groupe scolaire**. Le Maire expose le besoin, non pourvu, d'un personnel pour assurer le ménage partiel du groupe scolaire. Des candidatures reçues, **le conseil municipal unanime retient celle de Madame Ouaiba BENCHEQROUNE, de Saône et autorise le Maire à signer un contrat de vacataire.**

7 - AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

◇ **Réduction sur le tarif de location pour l'association SOLENCA** : Le Maire propose que le tarif de location des salles Pasteur et Victor Hugo pour l'association à but l'humanitaire SOLENCA, soit réduit de moitié, soit 192 €. S'y déroulera une bourse de jouets, vêtements et accessoires de puériculture pour les enfants du Cameroun. **Adopté à l'unanimité.**

◇ **Admission en non-valeur**. La comptable du Trésor propose l'admission en non-valeur d'une dette 2018 de 4.43 €. **Adopté à l'unanimité.**

◇ **Equipements téléphoniques : contrat PRO avec Orange**. Le Maire rappelle les difficultés rencontrées avec internet en mairie et expose la proposition de contrat PRO d'Orange. Le nouveau contrat prévoit l'installation d'une box internet aux ateliers communaux et un téléphone portable dédié au périscolaire. **Adopté à l'unanimité.**

◇ **Arrêt de la cour d'Appel de Nancy : DE GIORGI contre COMMUNE**. Le Maire expose l'arrêt de la cour d'appel de Nancy. En conclusion, la commune doit verser la somme de 4 635.34 € à la société DE GIORGI, représentant les intérêts moratoires liés au retard de paiement de 3 factures, et à l'installation d'un poteau d'incendie ne figurant pas au DGD.

◇ **Location de l'appartement du 1 rue de l'Eglise**. Sans propositions fermes de futurs locataires, il est décidé, **à l'unanimité, de poursuivre l'appel à candidatures.**

◇ **Décisions budgétaires modificatives**. 3 modifications sont **approuvées à l'unanimité** :

- Reversement des attributions de compensation à GBM :
Compte 678/67 : - 73 257 € - Compte 739211/014 : + 73 257 €
- Solde de l'opération TEPCV : compte 2151/21 : - 3 880 € - compte 2041512 /20 : + 3 880 €
- Règlement des intérêts moratoires pour la société DE GIORGI :
Chapitre 022 : - 1 840 € - Compte 6711/67 : + 1 840 €

◇ **Bien vacant et sans maître au 8 rue de l'Aqueduc**. Le Maire :

- après avoir rappelé la procédure, sollicite le conseil municipal pour procéder à l'intégration de ce bien dans le domaine communal et réaliser les formalités auprès de la Conservation des Hypothèques. **Adopté à l'unanimité.**
- A l'issue des formalités ci-dessus, il propose la mise en vente du bien. Les propositions sont à adresser avant le 1^{er} octobre 2019.

◇ **Tarif de location des salles communales 2020**. **A l'unanimité le conseil municipal adopte les tarifs suivants :**

- | | | |
|--------------------------------|-------------|---------------|
| ➤ Salles L. PASTEUR et V. HUGO | été : 245 € | hiver : 335 € |
| ➤ Salle V. HUGO | été : 120 € | hiver : 155 € |
| ➤ Salle G. COURBET | été : 90 € | hiver : 130 € |
| ➤ Salle L. LUMIERE | été : 90 € | hiver : 130 € |

Sachant que les locations seront exclusivement pour un week-end (48 h).

8 – AFFAIRES AGRICOLES, FORESTIERES ET D'ENVIRONNEMENT

◇ **Entretien de parcelles par fenaison – Vente du foin**. Guy LAITHIER, Adjoint expose la proposition faite d'un agriculteur d'entretenir des petites parcelles communales, par fauchage du foin.

Il a aussi dû broyer les espaces de clairières du fort. Il propose de lui verser la somme de 475 € représentant 6h30 pour les foins + 3h de broyage soit 9h30 x 50 €.

Adopté à l'unanimité.

Les 65 bottes de foin pourront être vendues à l'association des Cadichons Falcomontais au prix unitaire de 1 €.

Adopté à l'unanimité.

◇ **Espaces naturels Natura 2000 : pâturage.** Michel CARTERON, Conseiller municipal délégué expose la perspective de présence d'un troupeau du Conservatoire des Espaces Naturels, probablement en OCTOBRE :

- 1 semaine au nord du château
- 1 semaine grande pelouse sèche du belvédère

◇ **Sites Natura 2000 – Fusion du site « Réseaux de cavités à chiroptères ».** Michel CARTERON, Conseiller municipal délégué expose la proposition du comité de pilotage Natura 2000 de fusionner avec le réseau de cavités à Barbastelles et Grands Rhinolophes de la Vallée du Doubs. **A l'unanimité, le conseil municipal émet un avis favorable à cette fusion.**

Monsieur le Maire informe le conseil :

◇ **Conseil du Syndicat du Plateau :** Alain RICHARD, conseiller municipal rend compte de la dernière réunion tenue le 18 juillet portant sur :

- Le renouvellement de la DSP de gestion de la crèche intercommunale
- Le renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse de la CAF
- Un point sur le taux de fréquentation de la crèche, le secrétariat du syndicat,

◇ **GBM : élaboration du PLUi, modalités de concertation.** : Le Maire rappelle l'élaboration du PLUi et les modalités de concertation. Le dossier et le registre de concertation sont consultables en mairie.

◇ **GBM : évolution du service ordiclasse :** Corinne PETER, Adjointe expose la mise en place dans les écoles du nouvel « Environnement Numérique de Travail » (ENT), dont le coût financier sera pris en charge par GBM dans le cadre d'Ordiclasse.

◇ **Rentrée scolaire 2019 / 2020 :** Corinne PETER, Adjointe rappelle :

- La réouverture de la 6^{ème} classe
- Les effectifs : 49 élèves en maternelle et 94 en primaire, soit 143 au total contre 132 l'année dernière
- L'organisation des enseignants avec l'arrivée de Michel MOUSSELLE et Margaux PERRARD et le temps de décharge de direction remplacé par Mme URBEN
- Les travaux et équipements réalisés et à venir.

◇ **Compte rendu du conseil d'école de juin 2019 paru dans Montfaucon infos de juillet : demande de droit de réponse :** Le Maire rappelle qu'il a reçu, en recommandé avec accusé de réception, une lettre demandant droit réponse suite à l'observation faite dans Montfaucon infos de juillet-août 2019 résumant l'attitude de deux parentes d'élèves, lors du compte rendu du conseil d'école de juin. Après avoir été reçues en mairie, Mesdames Céline MAINY et Sandra DREYFUS ne souhaitent plus de droit de réponse.

◇ **Création d'une association de parents d'élèves.** Affiliée à la PEEP, l'association « les petits faucons de Montfaucon » est présidée par Céline MAINY- trésorière : Sandra DREYFUS – secrétaire : Christelle PONCOT RABA.

◇ **Fourniture de repas pour la cantine.** Le contrat actuel avec la Cuisine d'Uzel est prolongé d'un mois (fin septembre) dans l'attente de la rencontre avec le service restauration de la MFR de Morre.

◇ **Notification FCTVA 2019.** Ont été perçus

En investissement	44 806,39 € (41.000 budgétés)
En fonctionnement	1 786,50 € (1.300 budgétés)

◇ **Elections municipales 2020.** Elles se dérouleront les dimanches 15 et 22 mars 2020. La date limite de dépôt des candidatures en Préfecture (obligatoire) est donc fixée au jeudi 27 février 2020

◇ **Déclarations préalables accordées :**

- André NOBILLIAUX : installation d'un générateur photovoltaïque
- Serge MARGUET : construction d'un mur de soutènement
- Gwenaël BOUCHEREAU : isolation par l'extérieur + changement des fenêtres
- Daniel PEPIOT : construction d'une piscine
- Gabriel BAUDRAS : aménagement extérieur
- Didier MERCIER : construction d'un abri de jardin

◇ **Permis d'aménager construire délivré :** Valérie CASAS (SCI MADELEINE), détachement d'un lot destiné à être bâti.

◇ **Permis de construire délivré à NEOLIA – Recours gracieux d'une propriétaire riveraine**

Le Maire expose le recours d'une riveraine et la réponse qui a été apportée.

◇ **Renoncations au droit de préemption urbain.** Elles ont concerné :

- une maison en zone UB, sur parcelle de 1 514 m², rue des Vignerons
- une maison en zone UA, sur parcelle de 532 m², rue du Belvédère,
- une maison en zone UB m et N, sur parcelle de 6 477 m², rue de l'Aqueduc,
- une parcelle de 1 080 m², en zone UB, rue de Rochefort,
- une maison en zone UB, sur parcelle de 1 484 m², rue de la Sablonnière,
- une parcelle de 118 m², en zone UB, rue de la Pérouse,
- un appartement en zone UBr, dans copropriété sur parcelle de 1.486 m², chemin de Chevriot-Dessus,
- une maison en zone UB, sur parcelle de 2 943 m², chemin des Granges.

◇ **Lutte contre le scolyte de l'épicéa : mise en œuvre de l'arrêté préfectoral.** Guy LAITHIER, Adjoint rappelle l'arrêté préfectoral de lutte contre le scolyte de l'épicéa.

◇ **Chantier d'automne au château médiéval :** le Maire rappelle la semaine de chantier, sans fouille, du 9 au 13 septembre.

◇ **Rappel de la manifestation de présentation du tableau restauré à l'église.** Jacques TONNERRE, Adjoint, rappelle cette présentation le 27 septembre 2019, à l'église en présence de la restauratrice du tableau.

A 23h30, le Président lève la séance.

Cyril DELITOT
Secrétaire de séance

Pierre CONTOZ
Maire